

L'OUTIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA LOGE 1660. A.I.M.T.A.

Édition spéciale pour G.E. Hydro

Numéro 2, Mars 2004

Le rôle de l'individu ou la force de l'organisation

SOMMAIRE

Le rôle de l'individu ou la force de l'organisation.	1
Les soumissions de contrat chez G.E. Hydro	2
Intégrité "one way"	3
Information sur la SL 1660	4

Le président a démissionné ...La rumeur est devenue réalité, la rumeur est devenu superviseur!

La question est posée, le rôle d'un individu est-il plus important que le rôle de l'organisation, ou plus concrètement, le rôle d'un président est-il plus important que le rôle d'un syndicat?

Soyons clairs, on peut avoir un syndicat sans président, mais on ne peut avoir un président s'il n'y a pas de syndicat. Les présidents passent et le syndicat reste parce que les travailleurs ont besoin d'organisation pour se regrouper et défendre leurs intérêts.

Nous sommes dans une usine où les travailleurs ont plus de 50 ans d'expérience avec leur organisation, et chaque période traversée durant ces années a vu des individus occuper des postes syndicaux avec plus ou moins d'efficacité et plus ou moins de conviction, mais en définitive c'est la participation des mem-

bres dans les luttes qui a fait la différence et donner de la force au syndicat, c'est encore cela qui va faire la différence aujourd'hui dans notre syndicat.

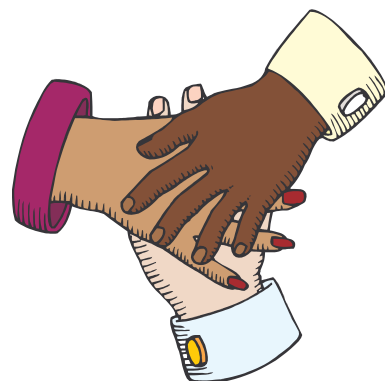
La période actuelle et la nécessité d'être plus éduqués et plus conscients de nos droits a fait surgir une nouvelle génération de représentants syndicaux qui n'ont d'autre choix que de renforcer la force de l'organisation. Tout individu qui veut faire une contribution à nos luttes doit comprendre que le temps n'est pas au "Héros" individuel mais à la force de l'organisation.

Vous déménagez?

Lorsque vous déménagez, informez-en votre représentant syndical

Les membres peuvent demander un changement d'adresse en ligne à l'adresse suivante:

local1660@aim1660.org



Les soumissions de contrat chez G.E. Hydro

Une certaine vision du rôle du syndicat durant la période que nous venons traverser a conduit certains de vos représentants syndicaux à participer avec des représentants de la compagnie à des soumissions sur plusieurs contrats.

La justification invoquée était de ramener de l'ouvrage à l'usine de Lachine, croyant ainsi diminuer les mises à pieds et aussi de créer les conditions pour le rappel de plusieurs employés.

Cette collaboration a permis à la compagnie d'utiliser nos soumissions pour négocier de meilleurs prix avec ses sous-traitants. Ils ont été manipulés à leur insu.

Votre comité syndical et ses représentants ne participerons plus à aucune soumission et recommande à tous les membres syndiqués de ne plus participer à aucune soumission.

Selon la convention collective, il n'y a aucune description de tâche qui vous oblige à participer au processus de soumission.

La raison d'être d'un syndicat est de faire respecter votre convention collective. À partir de ce jour votre comité syndical concentrera ses efforts à faire respecter vos droits.

Pour votre information, selon le dictionnaire " Le petit Robert" voici deux définitions :

Soumission: Acte écrit par lequel un concurrent à un marché par adjudication fait connaître ses conditions.

Soumission: Action de se soumettre après une guerre, d'accepter une autorité contre laquelle on a lutté.



CHANGEMENT D'ADRESSE

Prénom

Nom

No carte syndical

Adresse

Apt.

Ville

Code postal

Téléphone _____

Remettre ce coupon à votre représentant syndical ou le poster à la Section Locale 1660



Tribune Libre

Cette tribune vous appartient, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles.

Tous les articles de cette tribune, ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Section

Locale 1660

Intégrité "one way"

De nos jours les hauts dirigeants de compagnies se servent de la mondialisation pour subtilement voler nos cerveaux, la seule chose qu'ils ne peuvent pas avoir de notre plein gré !!!

Je m'explique et vous donne des exemples :

On a tous été plus ou moins près de gens qui ont été PAYÉS pour nous faire rédiger des livres sur nos produits, nos méthodes de fabrication supposément dans le but d'améliorer notre rendement et notre productivité, "KNOW HOW BOOK".

Eh bien on a tellement augmenté nos rendements que maintenant le nombre de travailleurs dans certaines activités à l'usine est réduit de moitié ou plus ?????

Et où sont-ils ces livres si bien conçus, à qui servent-ils, à cette même compagnie qui nous disait que c'était pour améliorer notre sort, mon œil.

***LEUR SORT A EUX CES HAUTS PLACÉS QUI EMPOCHENT LE FRUIT DE NOTRE SAVOIR!!!!**

Ils ne se sont pas arrêtés là, ils ont poussé encore plus fort en laissant les sous-contractants prendre des photos de nos set up accompagnés de gens de cette même compagnie.

JE ME SUIS FAIT DIRE AU PREMIER JOUR À L'EMPLOI DE CETTE COMPAGNIE QUE MOI UN EMPLOYÉ JE N'AVAIS PAS LE DROIT DE RIEN PHOTOGRAPHER QUE C'ÉTAIT SECRET.

Les temps ont bien changé maintenant

cette compagnie envoie des employés dans des pays en développement, Mexique, Brésil et maintenant la Chine avec notre savoir et notre expertise acquise depuis près de 3/4 de siècle et leur donne tout ça cuit dans le bec.

Ce n'était pas encore assez elle en voulait plus, la dernière trouvaille de ces gens INTÈGRES est de faire faire des soumissions sur des projets qui ne sont pas fait ici pour supposément aller chercher un nouveau marché et augmenter notre carnet de commandes. Eh bien encore une fois ils ont été futés et malins ; les efforts des employés impliqués dans ces projets qui ont investi leur temps et énergie dans ce qu'ils croyaient une solution a conduit ont un déclin incessant.

Encore une fois nous avons été bernés par des gens INTÈGRES POUR LEURS POCHEs.

La compagnie de son côté veut faire plus de profits mais sur le dos de qui? De ces travailleurs à qui elle demande d'être INTÈGRES envers elle. Et nous dans un futur proche que va-t-il nous rester? Les miettes que nos voisins de ces pays ne pourront produire par manque de moyens de connaissances et de ressources. Où elle est L'INTÉGRITÉ à ce moment là? Conclusion de toute ces observations l'intégrité n'a pas la même définition pour la compagnie.


INTÉGRITÉ = JE ME SERS DE VOUS, MÊME SI VOUS PERDEZ VOS JOBS,

L' IMPORTANCE ÉTANT DE FAIRE DE GROS PROFITS pour les employeurs.

INTÉGRITÉ = JE DOIS TOUT DONNER À LA COMPAGNIE MÊME SI JE ME SUICIDE DU MÊME COUP.

UN EMPLOYÉ INTÈGRE QUI N'ESPÈRE PLUS.

A.I.M.T.A. - SECTION LOCALE 1660
663, 2^E AVENUE
LACHINE (QUÉBEC) H8S 2T3

 514-637-3031

 514-637-1917

 local1660@aim1660.org

**Retrouvez-nous
sur le web!**

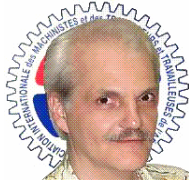
www.aim1660.org

Le formulaire pour les paiements pour les
chômeurs est disponible sur le site web ainsi
que la Convention collective.

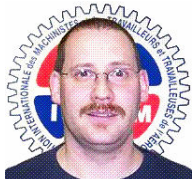
Conseil Exécutif



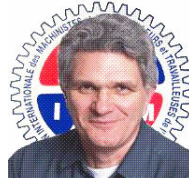
Stéphane Laurin
Président



André Bergeron
Dir.Santé & Séc.



Pierre Rhéaume
Archiviste



André Davignon
Communicateur



Pierre Faucher
Trésorier

Si vous avez des questions concernant la Santé & Sécurité au travail, problème d'assurance ou problème relatif à votre Convention Collective, on a des personnes ressources qui pourront vous aider à la Section Locale 1660, qui peuvent répondre à vos questions. Vous êtes un nouvel employé et que vous travaillez depuis quelque semaine dans la compagnie et vous n'avez pas remplis votre demande d'adhésion pour être membre en règle, faite en la demande auprès de votre Représentant syndical.

Pour tous les chômeurs (ses) et employé sur la CSST, dans le passé la Section Locale payait \$2.00 par mois pour vous garder dans la base de donnée et ainsi garder votre statut et demeurer actif au sein du syndicat.

Dorénavant vous allez devoir payer vous-même le \$2.00 tant et aussi longtemps que vous serez en arrêt de travail en nous envoyant un chèque ou venir au bureau.

Si vous décidez de ne pas payer le \$2.00 nous devons vous supprimer de la base de donnée et vous perdrez votre service continu au sein du syndicat et au retour au travail vous recommencerez à zéro.

Vous pouvez payer votre \$2.00 en nous envoyant un chèque (au nom de AIMTA – SL 1660) ou venir au bureau situer au **663, 2^e Avenue à Lachine** pour payer votre cotisation mensuel.

**Ceci est effectif depuis le
01 décembre 2003**

**Le bureau est ouvert le vendredi de
8h00 à 16h00.**



L'Outil est publié sur une base irrégulière par la Section Locale 1660 de l'Association Internationale des Machinistes et des Travailleurs et Travailleuses en Aérospatiale à Lachine, Québec

Communicateur—André Davignon